

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 3 (1988)

Heft: 2

Rubrik: Umschau = Tour d'horizon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui bénéficient ainsi d'une formation plus longue, ou cela procure-t-il aussi aux bibliothèques concernées des employés expérimentés, et néanmoins bon marché, pour 6 mois de plus?

Quant aux employés que leur bibliothèque autorise à suivre les cours, ils sont conscients de devoir assumer eux-mêmes leur formation complémentaire. Mais souvent, ils pourraient être davantage soutenus par leur bibliothèque, en particulier pour des "mini-stages" dans les autres services et la correction des exercices par une personne qualifiée. Ils devraient être encouragés, et non pas dissuadés de se recycler.

Les stagiaires et les employés de petites bibliothèques ne possèdent pas de bibliographies sont défavorisés. Les enseignants de notre volée souhaitent comme nous que ces candidats obtiennent de leur bibliothèque un "congé bibliographique mensuel" d'une journée pour aller étudier dans une grande bibliothèque de leur région.

Propositions

Afin d'éviter des inégalités, nous souhaitons que cette enquête serve à la définition de normes de formation à appliquer par toutes les bibliothèques. Il faudrait un document précis de l'ABS sur les points suivants:

Adresse professionnelle:

Françoise Schilt, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1015 Lausanne-Dorigny

- description détaillée de la profession non reconnue par l'OFIAMT - et des formations possibles (ABS, EBG ou licence universitaire + Ecole nationale supérieure de bibliothécaires de Lyon-Villeurbanne)
- responsabilité respectives de la bibliothèque formatrice et des cours dans la formation ABS
- stages ABS d'une durée uniforme de 2 ans
- horaire hebdomadaire unifié comprenant les jours de cours
- stages extérieurs (au moins 2 à 3 mois)
- temps libre pour étudier (au moins 1/2 journée hebdomadaire)
- temps libre pour préparer les examens (au moins 2 semaines à plein temps)
- salaire indicatif (de Fr. 1000.- pendant la 1ère année de stage à Fr. 1500.- pendant le travail de diplôme)

Les enseignants de la volée 1987 présents à la table ronde estiment avec nous qu'un tel document écrit et largement diffusé dans les bibliothèques est indispensable pour clarifier la condition de stagiaire.

Et pourquoi pas, cela pourrait enfin mener à la reconnaissance du métier de bibliothécaire sur le plan fédéral.

Christina Sironi-Windahl
Françoise Schilt

Ausstellungen - Expositions

Sauver - restaurer - protéger

A partir de la fin du mois de février, les Archives d'Etat de Genève organisent une exposition consacrée à la restauration des documents anciens: parchemins, sceaux, reliures et papier. Une vingtaine de vitrines illustrent les travaux exécutés dans

le nouvel atelier de restauration des Archives d'Etat par dix restaurateurs travaillant sur mandat et qui ont chacun leur spécialité.

B.R.

Umschau - Tour d'horizon

**NON-BOOKS-
KOMMISSION**

**COMMISSION
NON-BOOKS**

La Médiathèque de la Bibliothèque et centre de documentation de la Faculté de médecine (BDFM) a été fondée officiellement en 1974 et intégrée à la BDFM en 1985. Il s'agit d'une médiathèque multimédia ouverte aux professeurs de la Faculté de médecine, aux médecins, médecins-assistants, étudiants en médecine, au personnel du CHUV et aux professions de la santé.

Elle comprend plus de 700 vidéocassettes (U-matic et VHS), 500 programmes de diapositives, une centaines de disquettes (TRS 80, Apple II et Olivetti), 400 cassettes-son et 150 microfiches "Audiocard" qui seront totalement catalogués dans le cadre du réseau romand des bibliothèques utilisant SIBIL (REBUS).

Ces "non-books" sont classés comme les monographies d'après les "medical subject headings" (MeSH) de la "National library of Medicine" et par supports selon la "Classification Lamy-Rousseau".

De plus, des radiographies et des coupes microscopiques sont à la disposition des lecteurs.

La Médiathèque est ouverte chaque jour de 8 h à 22 h, sauf le samedi de 8 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 20 h.

Nom: Chautems Jean-Marie

Bibliothèque: Médiathèque de la Bibliothèque et centre de documentation de la Faculté de médecine (BDFM) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Adresse: CHUV-1011 Lausanne

Tel.: 021 41 43 81

*

Notes de lecture

La statistique des bibliothèques suisses

Alors que Jean Genoud, Imprimeur, vient de réunir en une plaquette très élégante les discours prononcés par André Gavillet et Jean-Pierre Clavel à l'occasion de la remise de la Croix de chevalier de l'Ordre national du mérite au dernier nommé, la Commission pour les bibliothèques universitaires (CBU) publie une étude très fouillée également due à notre éminent collègue. Exploitant la Statistique des bibliothèques suisses et quelques sources complémentaires, Jean-Pierre Clavel analyse l'évolution des huit grandes bibliothèques scientifiques suisses de 1936 à 1985. Deux premières séries de tableaux nous fournissent les statistiques financières (en francs évolutifs et en francs constants) et les statistiques factuelles (collections, prêt, personnel). La seconde partie, est consacrée à l'interprétation des données, à leur comparaison dans le temps et entre institutions.

Le lecteur trouvera une foule d'informations et de commentaires pertinents dans un travail que seul un spécialiste ayant participé activement à plus de la moitié

de ce demi-siècle d'histoire pouvait réaliser.

Jean-Pierre Clavel. - Un demi-siècle des grandes bibliothèques suisses à travers la statistiques. -

Berne: Commission pour les bibliothèques universitaires (Conférence universitaire suisse, Wildhainweg 21, 3012 Bern), 1987.

L'ouvrage peut être obtenu à l'adresse ci-dessus au prix de 8 francs.

Jacques Cordonier

*

Règles de catalogage anglo-américaines

Les règles de catalogage anglo-américaines (AACR2) sont appliquées dans les trois quart du monde et représentent, de ce fait, une norme internationale en matière de catalogage. A l'heure où les échanges d'information entre pays et entre réseaux se développent considérablement, il devient de plus en plus nécessaire, pour les pays qui utilisent d'autres règles de catalogage, sinon de choisir les règles AACR2, du moins d'étudier le degré de compatibilité entre ces dernières et les règles qu'ils utilisent.

Dans le cadre d'une étude réalisée à l'Ecole de bibliothécaires, Olivier Schlaeppy a établi d'un point de vue synthétique, le degré de compatibilité entre les règles de catalogage de l'ABS et les règles anglo-américaines. Ce travail est susceptible d'intéresser d'une part les organes investis d'un pouvoir de décision en matière de catalogage sur le plan suisse, et d'autre part les professionnels de l'information qui travaillent dans un contexte à l'intérieur duquel les échanges d'information entre catalogues d'horizons différents tendent à se généraliser. Cette étude ne prétend pas dégager des conclusions définitives; elle se pose bien plutôt comme un premier jalon, une première confrontation entre les règles ABS et les règles AACR2.

Le lecteur trouvera tout d'abord une comparaison du bloc ISBD concernant les documents que l'on rencontre le plus souvent dans une bibliothèque encyclopédique, puis une comparaison des règles essentielles qui concernent la forme et la structure des vedettes, ainsi que le choix des entrées. Enfin, pour mieux as-

seoir les conclusions théoriques, une comparaison de notices établies selon les règles ABS par REBUS-R et de leurs correspondantes cataloguées par la Library of Congress est encore proposée dans ce travail.

Schlaeppy, Olivier

Comparaison des règles de catalogage anglo-américaines (AACR2) et des règles de catalogage de l'ABS / Olivier Schlaeppy. - Genève: Service de coordination des bibliothèques de l'Université de Genève (SEBIB), 1987. - 75, ca 70 p.; 30 cm.

On peut commander une copie de ce travail en s'adressant avant le 15 avril au:
Service de Coordination des Bibliothèques,
UNI II, 24, Rue Général-Dufour,
1211 Genève 4, Prix de vente: 25.- francs.

*

40 Jahre Deutsches Bucharchiv München

1988 blickt das Deutsche Bundesarchiv in München auf 40 Arbeitsjahre zurück. Die um die Jahreswende 1947/48 von Ludwig Delp gegründete gemeinnützige Einrichtung fördert buchwissenschaftliche Forschung, u.a. durch Sammlung und Bereitstellung des Fachschrifttums über Fragen des Buch- und Zeitschriftenwesens und durch Anregung und Förderung einschlägiger wissenschaftlicher und fachlicher Untersuchungen.

Das Arbeitsgebiet des Deutschen Bundesarchivs schliesst das Autoren- und Verlagswesen ein, ebenso die Zulieferer der Buchwirtschaft, z.B. Papier- und Druckindustrie. Es widmet sich den modernen Medien einschliesslich Rundfunk und Fernsehen, ebenso dem Buch- und Zeitschriftenhandel, dem Bibliotheks- und Archivwesen und, nicht zuletzt, der Leserschaft und sonstigen Rezipienten. Inzwischen verfügt die Dokumentationsstelle des Instituts über rund 20 000 Buchveröffentlichungen, 250 laufend gehaltene Fachzeitschriften, Tausende von Zeitungsausschnitten, über mehr als 4000 Medieneinheiten "Grauer Literatur" und über eine reichhaltige Sammlung von Verlagsprospekt. Die gesamten Bestände werden inhaltlich ausgewertet und sind in einem systematischen Katalog mit nahezu 250 000 Literaturnachweisen erfasst. Für die Benutzung steht ein Leseraum mit zahlreichen Arbeitsplätzen zur Verfügung. Der Auskunftsdiest bearbeitet die vielfältigen schriftlichen und telefonischen Anfragen.

Unter Mitwirkung eines wissenschaftlichen Beratergremiums erscheint die Schriftenreihe "Buchwissenschaftliche Beiträge aus dem Deutschen Bundesarchiv München" im Verlag Otto Harrassowitz, Wiesbaden, der in Kürze den 22. Band in Druck geben kann. Hochkarätige Referenten vermitteln in den Management-Seminaren für Verlage zu existenzwichtigen Fachfragen aktuelles Know-how.

40 Jahre Deutsches Bundesarchiv in München sind ein lebendiges Beispiel dafür, wie durch die Privatinitiative Einzelner eine bedeutende öffentliche Einrichtung zum gemeinsamen Nutzen geschaffen und weiterentwickelt werden kann.

*

La conservation aux archives *Ses dimensions actuelles et son avenir*

Les Archives nationales du Canada, en collaboration avec le Conseil international des archives, ont le plaisir de parrainer le colloque international qui se déroulera les 10, 11 et 12 mai 1988 aux Archives nationales, à Ottawa, sous le thème **La conservation aux archives: Ses dimensions actuelles et son avenir**.

Organisé principalement à l'intention des directeurs de laboratoire et des gestionnaires chargés de planifier, de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes de conservation, ce colloque vise à permettre aux participants de bien comprendre et celles en voie d'élaboration. En outre, le colloque intéressera les conseillers en préservation et les restaurateurs qui travaillent soit dans des dépôts d'archives soit dans des entreprises privées.

Voici les thèmes des séances: Le parchemin / Le papier / Les photos / Les normes / Les supports magnétiques / Les techniques automatisées de l'avenir / La gestion

Renseignements supplémentaires:

Colloque international sur la conservation, C.P. 3162, succursale "D", Ottawa, Ottawa (Ontario), Canada K1P 6H7

F.L.

*